

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

PCT

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

(article 18 et règles 43 et 44 du PCT)

Référence du dossier du déposant ou du mandataire 32251-PCT	POUR SUITE À DONNER		voir le formulaire PCT/ISA/220 et, le cas échéant, le point 5 ci-après.
Demande internationale n° PCT/FR2017/053596	Date du dépôt international (<i>jour/mois/année</i>) 15 Décembre 2017 (15-12-2017)	(Date de priorité (la plus ancienne) <i>(jour/mois/année)</i>) 16 Décembre 2016 (16-12-2016)	
Déposant TECHNOFLEX			

Le présent rapport de recherche internationale, établi par l'administration chargée de la recherche internationale, est transmis au déposant conformément à l'article 18. Une copie en est transmise au Bureau international.

Ce rapport de recherche internationale comprend 3 feuilles.

Il est aussi accompagné d'une copie de chaque document relatif à l'état de la technique qui y est cité.

1. Base du rapport

a. En ce qui concerne la **langue**, la recherche internationale a été effectuée sur la base

de la demande internationale dans la langue dans laquelle elle a été déposée

d'une traduction de la demande internationale dans la langue suivante _____, qui est la langue d'une traduction remise aux fins de la recherche internationale (règles 12.3.a) et 23.1.b))

b. Le présent rapport de recherche internationale a été établi en prenant en considération la **rectification d'une erreur évidente** autorisée par ou notifiée à la présente administration vertu de la règle 91 (Règle 43.6*bis*(a)).

c. En ce qui concerne **la ou les séquences de nucléotides ou d'acides aminés** divulguées dans la demande internationale, (le cas échéant), voir le cadre n° I.

2. **Il a été estimé que certaines revendications ne pouvaient pas faire l'objet d'une recherche** (voir le cadre n° II).

3. **Il y a absence d'unité de l'invention** (voir le cadre n° III).

4. En ce qui concerne le **titre**,

le texte est approuvé tel qu'il a été remis par le déposant

le texte a été établi par l'administration chargée de la recherche internationale et a la teneur suivante:

5. En ce qui concerne l'**abrégé**,

le texte est approuvé tel qu'il a été remis par le déposant

le texte, reproduit dans le cadre n° IV, a été établi par l'administration chargée de la recherche internationale conformément à la règle 38.2. Le déposant peut présenter des observations à l'administration chargée de la recherche internationale dans un délai d'un mois à compter de la date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

6. En ce qui concerne les **dessins**,

a. La figure **des dessins** à publier avec l'abrégé est la figure n° 1

proposée par le déposant

proposée par l'administration chargée de la recherche internationale, parce que le déposant n'a pas proposé de figure

proposée par l'administration chargée de la recherche internationale, parce que cette figure caractérise mieux l'invention

b. Aucune des figures n'est publiée avec l'abrégé

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2017/053596

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. A61J1/20 ADD. A61J1/10		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) A61J		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, WPI Data		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	WO 94/25252 A1 (STEDIM SA [FR]; VALLOT BERNARD [FR]) 10 novembre 1994 (1994-11-10) figures 1-4 page 4, ligne 1 - page 4, ligne 25 -----	1-9
X	FR 2 645 437 A1 (SYNTHELABO [FR]) 12 octobre 1990 (1990-10-12) figures 11-14 page 6, ligne 11 - page 7, ligne 11 page 8, ligne 24 - page 8, ligne 30 page 9, ligne 4 - page 9, ligne 27 -----	1-9
A	WO 97/05852 A1 (GAMBRO AB [SE]; WIESLANDER ANDERS [SE]; CAPPELLI GIORGIO [IT]) 20 février 1997 (1997-02-20) figure 1 page 4, ligne 1 - ligne 9 -----	1-9
<input type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents		
<input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
* Catégories spéciales de documents cités:		
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée	"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets	
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 23 février 2018		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 02/03/2018
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Koszewski, Adam

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2017/053596

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 9425252	A1	10-11-1994	AU 674028 B2	05-12-1996
			CA 2162039 A1	10-11-1994
			DE 69308898 D1	17-04-1997
			EP 0696958 A1	21-02-1996
			FR 2704801 A1	10-11-1994
			JP H08509631 A	15-10-1996
			WO 9425252 A1	10-11-1994

FR 2645437	A1	12-10-1990	AUCUN	

WO 9705852	A1	20-02-1997	AT 189116 T	15-02-2000
			DE 69606415 D1	02-03-2000
			DE 69606415 T2	21-09-2000
			DK 0845970 T3	26-06-2000
			EP 0845970 A1	10-06-1998
			ES 2141524 T3	16-03-2000
			GR 3033216 T3	31-08-2000
			JP 4317592 B2	19-08-2009
			JP H11510414 A	14-09-1999
			JP 2007252932 A	04-10-2007
			PT 845970 E	31-07-2000
			US 6039719 A	21-03-2000
			WO 9705852 A1	20-02-1997
